

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Séance du 20 novembre 2025

**Délibération N° 2025-095-portant sur l'approbation
de l'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-
communautaires pour l'année universitaire 2026-2027**

Visa :

- Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Sorbonne Paris Nord validés au conseil d'administration en date du 05 juillet 2024

Délibération :

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique de l'Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord se prononce favorablement sur l'exonération partielle des droits différenciés pour les étudiants internationaux pour l'année 26/27.

Avis favorable à l'unanimité

Vote :

36 votants présents ou représentés
36 Avis favorables

La Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

